

## RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre Michel de l'Hospital (CMH)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Clermont-Auvergne

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Rapport publié le 26/02/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Présidente par  
intérim

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Jean-Philippe Derosier, Président du  
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre Michel de l'Hospital
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CMH
<b>Label et N° actuels :</b>	EA 4232
<b>ID RNSR :</b>	200815469J
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>Nom de la directrice (2019-2020) :</b>	M <sup>me</sup> Anne JACQUEMET-GAUCHE
<b>Nom du porteur de projet (2021-2025) :</b>	Non défini
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. Jean-Philippe DEROSIER, Université de Lille
<b>Experts :</b>	M. Nicolas CHIFFLOT, Université de Strasbourg M <sup>me</sup> Delphine COSTA, Aix-Marseille Université, (CNU) M <sup>me</sup> Dominique D'AMBRA, Université de Strasbourg M. Georges DECOCQ, Université Paris-Dauphine

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M<sup>me</sup> Vincente FORTIER

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Mathias BERNARD, Université Clermont-Auvergne  
M. Pierre HENRARD, Université Clermont-Auvergne

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTEME DE RECHERCHE

Le Centre de recherche Michel de l'Hospital (CMH, EA 4232) résulte de la fusion des équipes d'accueil de la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université d'Auvergne existant jusqu'en 2008 : le Centre de recherche de Droit des Affaires (EA 982), l'Observatoire des Mutations étatiques dans l'Espace Européen (EA 984), le Centre d'Études Romanistiques d'Auvergne (EA 2147). Il est ainsi devenu la seule unité de recherches en droit de l'Université d'Auvergne, où elle travaille avec une École doctorale pluridisciplinaire (SHS) et où elle est en relation avec la Maison des Sciences de l'Homme.

Quatre thèmes de recherches y furent d'abord reconnus en 2008 : 1) Droit des activités économiques ; 2) Droit et politiques des transitions et des consolidations démocratiques ; 3) Droits fondamentaux et politiques internationales comparées ; 4) Centre d'études romanistiques d'Auvergne – Droit romain et culture juridique européenne (du Moyen Âge aux codifications modernes).

Une nouvelle organisation du Centre Michel de l'Hospital fut adoptée pour le contrat quinquennal 2011-2015. Trois thèmes furent distingués : 1) Normes et Entreprises ; 2) Normes et États ; 3) Normes et Patrimoine. À la suite d'un certain nombre de départs d'enseignants-chercheurs de l'unité, l'axe « Normes et patrimoine » a perdu de son dynamisme. Le choix a donc été fait en 2015 de le remplacer par un axe intitulé « Normes et individus » qui, également, correspond mieux à la nouvelle offre des Masters. Cet axe, désormais pleinement opérationnel, a vocation à perdurer à l'avenir.

Les thématiques des axes ont été retenues de telle sorte qu'elles permettent de dépasser les clivages traditionnels entre ces disciplines.

L'unité est située au sein de l'École de droit de Clermont-Ferrand, sise au 41 boulevard François Mitterrand, à Clermont-Ferrand. Elle dispose de locaux permettant d'accueillir les enseignants-chercheurs et doctorants, le personnel administratif et la documentation.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

**Directeur** : M<sup>me</sup> Anne JACQUEMET-GAUCHE (2017 –), M. Jean-Baptiste PERRIER (2015 – 2017, qui a quitté ses fonctions en raison d'une mutation).

**Directeur adjoint** : M. Evan RACHEL (2017 –), M<sup>me</sup> Anne JACQUEMET-GAUCHE (2015 – 2017).

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

### THÉMATIQUES

Depuis son origine, l'unité a ainsi vocation à réunir des chercheurs en droit privé, droit public, histoire du droit et science politique, ainsi que quelques sociologues. Elle se structure en trois axes :

- Normes et Entreprises ;
- Normes et États ;
- Normes et Individus.

A ces axes se superposent des thématiques d'excellence, transversales, plus malléables et potentiellement évolutives. Parmi celles-ci figurent notamment :

- Le monde russe et les mutations constitutionnelles ;
- La vulnérabilité, le handicap et la cohésion sociale ;
- L'analyse théorique, philosophique, historique et comparative ;
- Les relations de travail.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

<b>Centre Michel de l'Hospital (CMH)</b>		
<b>Personnels en activité</b>	<b>Nombre au 30/06/2019</b>	<b>Nombre au 01/01/2021</b>
Professeurs et assimilés	15	16
Maîtres de conférences et assimilés	32	33
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>48</b>	<b>50</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	10	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	27	
Doctorants	62	
Autres personnels non titulaires	0	
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>99</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>147</b>	<b>50</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

La production scientifique du CMH est de qualité et en quantité importante. Toutefois, faute d'en structurer la présentation en axes de recherches, elle manque de lisibilité. De plus, la transdisciplinarité et les publications de rang international demeurent peu présentes. Enfin, si les recherches collectives se traduisent par un grand nombre de publications d'actes de colloques, elles concernent principalement le droit public et ne paraissent donc pas suffisamment diversifiées.

L'effort de vulgarisation scientifique et d'insertion du CMH dans le monde socio-économique environnant mérite d'être loué. Le CMH développe des partenariats avec son environnement non académique. Toutefois, ces partenariats demeurent encore peu nombreux, notamment avec les entreprises.

Les doctorants reçoivent une formation et un encadrement très satisfaisants au sein du CMH qui les incitent à conduire leurs travaux doctoraux dans les meilleures conditions et dans un délai raisonnable. Ils mériteraient toutefois d'être davantage financés.

Les maîtres de conférence sont incités à soutenir leur HDR, ce qui est très encourageant.

L'organisation institutionnelle autour de 3 axes de recherche est adaptée à la politique scientifique : elle permet une représentation équilibrée des disciplines, favorise la parité, assure la diffusion des travaux, sans empêcher la transversalité des projets. L'unité est fragilisée par le flou entourant sa dotation et par le manque de personnel administratif pour la gestion et l'assistance prévention. Aussi les mesures préventives pour l'hygiène et la sécurité, la protection des données et des données personnelles sont négligées.

Le projet présenté est en adéquation avec son contexte, mais il manque de clarté et de précision sur les actions et les moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour atteindre les objectifs poursuivis.

Les ambitions stratégiques sont limitées et pessimistes, alors que l'équipe est dynamique. Plutôt que d'être résignée, elle est encouragée à solliciter davantage de moyens humains et financiers, ce qui serait amplement justifié au regard de sa production.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

